

Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders

Micheline Labelle et Marthe Therrien

Volume 5, numéro 2, automne 1992

Relations interethniques et pratiques sociales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301176ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301176ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

L'article analyse la participation de leaders d'origine haïtienne dans le mouvement associatif haïtien et leur discours concernant ce mouvement. Effectuée à partir de 20 entrevues auprès de leaders de la communauté, l'analyse du discours révèle deux visions de l'intégration. L'une met l'accent sur une stratégie d'intégration particulariste, alors que l'autre insiste sur la légitimité d'une stratégie universaliste. L'article conclut que le discours des leaders d'origine haïtienne est plus orienté vers l'idéologie d'intégration à la société d'accueil que vers une idéologie différenciée.

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Labelle, M. & Therrien, M. (1992). Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders. *Nouvelles pratiques sociales*, 5(2), 65–83. <https://doi.org/10.7202/301176ar>



Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders

*Michelline LABELLE et Marthe THERRIEN
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal*

L'article analyse la participation de leaders d'origine haïtienne dans le mouvement associatif haïtien et leur discours concernant ce mouvement. Effectuée à partir de 20 entrevues auprès de leaders de la communauté, l'analyse du discours révèle deux visions de l'intégration. L'une met l'accent sur une stratégie d'intégration particulariste, alors que l'autre insiste sur la légitimité d'une stratégie universaliste. L'article conclut que le discours des leaders d'origine haïtienne est plus orienté vers l'idéologie d'intégration à la société d'accueil que vers une idéologie différentialiste.

Les résultats dont fait état cet article s'inscrivent dans le cadre d'une recherche comparée du discours de leaders d'associations communautaires de la région de Montréal. Les thèmes abordés par ces leaders ont porté sur les enjeux de l'immigration, des relations interethniques et du racisme, de même que sur les divers aspects de l'intégration économique, politique et culturelle des membres de leur groupe d'appartenance dans la société québécoise¹.

1. La recherche, intitulée « Ethnicité et pluralisme : le discours de leaders d'associations à caractère ethnique de la région de Montréal », a été subventionnée par l'Université du Québec à Montréal, par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, par le ministère de la Citoyenneté et du Multiculturalisme et par la Fondation Thérèse-Casgrain.

Pour les fins de cet article, nous nous limiterons à l'étude de la participation et du discours de leaders d'origine haïtienne au mouvement associatif défini autour d'une identité haïtienne ou pluriethnique. Plusieurs études réalisées au Québec et au Canada témoignent de la vivacité de l'identité ethnique chez les membres de certaines communautés ethniques et du rôle prépondérant que jouent à cet égard leurs associations. Le mouvement associatif et l'identité de la diaspora haïtienne en Amérique du Nord ont suscité peu de recherches jusqu'ici (Déjean, 1978 ; Labelle, 1984 ; Massé, 1983 ; Glick Schiller *et al.*, 1987 ; Icart, 1987 ; Morin, 1990). Cependant, le même constat vaut pour l'analyse des points de vue des leaders d'associations à caractère ethnique au Québec (Lefebvre et Ruimy, 1985 ; Chan, 1987 ; Tardif, 1991 ; Aboud, 1992 ; Labelle, 1992a).

Après avoir dégagé les perspectives d'analyse du discours d'intervenants d'origine haïtienne sur le mouvement associatif, puis présenté la méthodologie utilisée et le profil des leaders interrogés, nous traiterons des caractéristiques de la participation communautaire des répondants et des conditions ayant favorisé leur engagement. Nous analyserons enfin le discours de ces leaders sur les fonctions des regroupements communautaires et identifierons les contradictions inhérentes à leurs pratiques.

L'ANALYSE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF À CARACTÈRE ETHNIQUE

Un courant de l'anthropologie sociale voit dans le développement communautaire un prolongement du mode d'organisation sociale existant dans le pays d'origine des migrants, basé sur les structures de parenté, de voisinage et de convivialité. Cette structuration est propre à faciliter l'adaptation à court terme des immigrants et des réfugiés (Rex, Joly et Wilpert, 1987 ; Indra, 1987 ; Dorais, 1988, 1990, 1991 ; Ouaknine et Lévy, 1989). De son côté, la recherche culturaliste fait de l'autonomie organisationnelle (*institutional completeness*) une condition et une dimension de la solidarité, de la loyauté et de la cohésion ethniques (Herberg, 1990). Selon Radecki (1976), la majorité des associations ethniques au Canada ne cherchent pas à faciliter l'insertion de leurs membres dans la société globale mais travaillent plutôt à maintenir l'identité ethnique et nationale de leurs membres et à assurer la spécificité culturelle du groupe. L'association est ici un lieu privilégié de production de l'ethnicité (Schoeneberg, 1985).

Le courant « politiste » analyse le groupe ethnique et ses associations à partir de la prémisse selon laquelle l'ethnicité est une catégorie politique. Les associations sont un important lieu de mobilisation pour affronter la compétition individuelle et collective et pour se défendre contre toutes les formes

d'exclusion, notamment contre une discrimination éventuellement associée au statut de groupe minoritaire (Breton, 1991 ; Higham, 1979 ; Elazar et Waller, 1990 ; Schoeneberg, 1985 ; Drury, 1992).

Les approches d'inspiration marxiste et radicale s'intéressent à l'articulation des processus liés à l'ethnicité, à la « racialisation² », au sexe (gender) et à la classe sociale, qu'elles jugent devoir être pris en considération dans toute analyse de la mobilisation identitaire collective. Ces approches accordent une place prépondérante aux contradictions internes de classe qui structurent les communautés (Miles et Phizaclea, 1977 ; Painchaud et Poulin, 1988 ; Stasiulis, 1989 ; Labelle, 1990a ; Goulbourne, 1991 ; Vorst *et al.*, 1989 ; Miles, 1992). Des études canadiennes mettent en évidence le rôle de l'État dans la gestion des rapports ethniques par le biais de la politique du multiculturalisme ; elles analysent l'impact de cette politique sur l'autonomie des organisations communautaires, sur l'ethnicisation et sur la racialisation des groupes sociaux (Stasiulis, 1980, 1991 ; Anderson et Frideres, 1981 ; Moodley, 1987 ; Ng, 1988 ; Ng *et al.*, 1990 ; Aboud, 1992). Sutton et Chaney (1987), postulant l'interpénétration du système mondial et illustrant ainsi la dynamique qui fait des migrants des acteurs dans deux systèmes – le pays d'origine et le pays d'immigration – montrent que cette dynamique se manifeste dans la vie associative et se caractérise par la multiplicité des références identitaires (Catani et Palidda, 1987 ; Campani, 1991).

Dans la perspective de la sociologie tourainienne, l'ethnicité est une ressource utilisée pour mobiliser des mouvements communautaires qui peut, sous certaines conditions, contribuer à produire des mouvements sociaux à condition d'orienter l'action autour de référents universalistes (Wieviorka, 1992a). Lapeyronnie (1987) soutient que la mobilisation identitaire des jeunes Maghrébins en France, dans les années 80, provenait de l'expérience vécue de la ségrégation et du racisme, et s'expliquait non par la marginalité ou la déviance mais par l'assimilation. Schnapper (1991) soutient que la double appartenance des immigrés (illustrée par le mouvement associatif) s'inscrit dans une identité d'abord française, ces modes d'intégration n'entrant pas en contradiction avec l'État-nation (Wieviorka, 1992b).

Dans le contexte québécois, les leaders des minorités ethniques constituées et des groupes d'immigration récente participent à la construction du discours et des représentations relatives aux catégories d'ethnicité, de « race » et de nation, et participent aux débats sur ces idéologies de gestion de

2. La racialisation consiste à attribuer une signification à des traits biologiques humains, et de là à construire des collectivités sociales distinctes, fictives et hiérarchisées. La racialisation est un procès idéologique et historique. Elle peut susciter une mobilisation de résistance autour de cette identité construite socialement (OMI et WINANT, 1987 ; MILES 1989).

l'ethnicité que sont le multiculturalisme, la convergence culturelle, l'interculturalisme et l'intégration (Labelle, 1990b, 1992b). À titre de représentants ou de porte-parole des communautés ethniques, ces leaders, issus d'une migration professionnelle et qualifiée, engagés qu'ils sont dans l'action sociale et politique, contribuent à la définition d'identités particulières et sont porteurs de revendications, lesquelles sont elles-mêmes fonction des rapports de force existant entre des sous-groupes dont les intérêts matériels, politiques et idéologiques peuvent diverger. Parmi les lieux privilégiés où s'exprime cet engagement figurent les regroupements monoethniques ou pluriethniques, fondés sur une identité racialisée ou sur une catégorisation de sexe, ou encore les organismes sans but lucratif et les institutions du secteur public ou parapublic canadien et québécois.

Nous posons comme hypothèse de recherche que l'ensemble du discours des leaders d'origine haïtienne interviewés est marqué par la diversité des orientations. Cette diversité renverrait aux intérêts (de classe, de sexe, etc.) des groupes sociaux qui constituent la communauté haïtienne, à la construction identitaire, à la polarisation entre l'idéologie de la différence culturelle et l'idéologie de l'intégration à la société québécoise et/ou canadienne, etc. L'analyse qui suit cherche à dégager les points forts de ce discours.

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET PROFIL DES LEADERS

La nature de notre objet nous a conduites à adopter une approche qualitative fondée sur l'enquête par entretiens en profondeur. Une telle enquête posait d'abord la question du choix des communautés elles-mêmes. Ont été retenues les communautés italienne et juive, haïtienne et libanaise, en fonction de considérations relatives à leur poids démographique, à leur durée d'implantation, à la composition et au caractère de leurs vagues migratoires internes, à la visibilité phénotypique et socialement définie de leurs membres³, à leur intégration linguistique et à l'existence d'un mouvement associatif structuré de façon variable (Labelle, Therrien et Lévy, 1993a).

3. Emploi et Immigration Canada définit les minorités visibles comme des « personnes autres que les autochtones qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche et qui se reconnaissent comme telles auprès de leur employeur ». Par ailleurs, dans une étude effectuée par Multiculturalisme et Citoyenneté Canada à partir des données du recensement de 1986 (*Les minorités visibles au Canada en 1986. Présentation graphique*, mars 1989), il est noté que « les groupes définis comme minorités visibles par la loi sont les Noirs et/ou les Antillais, les Chinois, les Sud-Asiatiques, les Arabes et les Ouest-Asiatiques, les Asiatiques du Sud-Est, les Latino-Américains et les individus originaires des îles du Pacifique ». En 1992, les Libanais ont été ajoutés à cet ensemble racialisé.

La communauté haïtienne comprend plus de 50 000 personnes et leur immigration est plus récente puisque les premiers immigrants sont arrivés à la fin des années 60 : la plus grande proportion d'entre eux se sont établis au cours des années 70 et 80. Son insertion linguistique est en principe francophone, mais la réalité est plus complexe, étant donné la dominance du créole dans les couches populaires de cette population. Définie comme minorité visible, cette communauté, parce qu'il lui faut se coaliser avec les autres communautés « noires » anglophones de Montréal, subit un processus de « racia- lisation », à l'instar des communautés haïtiennes de New York et de Miami. Elle comprend une cinquantaine d'associations mais aucune fédération, et son leadership est en voie de se renforcer sur une base ethnique et racialisée (Déjean, 1978 ; Massé, 1983 ; Labelle, Larose et Piché, 1983 ; Labelle, 1984 ; Therrien, 1992).

L'échantillon par choix raisonné regroupe des leaders d'associations ethniques des deux sexes, identifiés au moyen d'une « analyse basée sur la réputation » (Herberg, 1990). La méthode vise à évaluer le degré d'élabo- ration et d'articulation des thèmes du discours et la diversité des points de vue, tout en gardant un certain contrôle, de par la saturation de l'information, sur les sources de variance du discours. Cette stratégie ne vise ni la repré- sentativité du leadership communautaire, ni celle du leadership dans son ensemble puisque le leadership communautaire ne constitue qu'une fraction de l'intelligentsia organique de chaque communauté. La recherche ne pré- sente pas non plus une étude structurelle des associations.

Dans une première phase, nous avons procédé à l'identification et à la sélection des regroupements ethniques de la région de Montréal correspon- dant aux groupes choisis⁴. Une deuxième phase a servi, grâce à l'aide des informateurs clés ou des personnes-ressources, à identifier les leaders communautaires dont on jugeait la participation et la reconnaissance sociale significatives⁵. Un premier critère de sélection tenait donc compte des respon-

4. Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de représentation des minorités ethniques et/ou racialisées, et reconnues dans leur communauté. Nous avons ainsi retenu les organismes dont la vocation est d'offrir des services et/ou de se porter à la défense d'intérêts politiques, économiques et socioculturels de leur communauté ou d'un regroupement de communautés (DORAIS, 1987). Plusieurs sources ont servi à identifier ces associations (répertoires du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, de consulats, d'associations, informateurs clés dans chaque communauté).

5. Selon la définition adoptée dans le cadre de cette recherche, les leaders sont des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, œuvrant comme membres actifs et influents en raison de postes de responsabilité occupés dans le cadre de regroupements communautaires à caractère ethnique ou du rôle informel qu'ils y jouent.

sabilités (membre d'un conseil d'administration, d'un comité consultatif, de comités *ad hoc*, etc.) assumées par les leaders et à leur influence au sein des organisations, et un second, à la représentation selon le sexe. La majorité des personnes choisies œuvrent dans des organismes de leur propre communauté, même si nous avons retenu un certain nombre de personnes militant dans des organismes pluriethniques ou des organismes de consultation ou de concertation rattachés au secteur public ou parapublic de la société québécoise ou canadienne. Par ailleurs, les personnes interviewées ne l'ont pas été à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'intervenants, porteurs d'ethnicité, du fait de leur fonction ou de leur rôle au sein de regroupements à vocation ethnique. Au cours de 1990 et de 1991, nous avons réalisé 83 entrevues au total, dont 20 auprès de membres de la communauté haïtienne.

Les 20 leaders rencontrés (onze hommes et neuf femmes) proviennent en majorité de Port-au-Prince et des villes de province d'Haïti (Tardif, 1992). Leur âge moyen est de 45,8 ans. La majorité se déclare de langue maternelle créole et utilise à la maison le français et le créole. Les répondants vivent au Québec depuis 20,7 ans en moyenne. Dix-neuf d'entre eux ont au moins un diplôme universitaire. La plupart sont issus des couches modestes ou aisées de la petite bourgeoisie ; certains sont d'origine paysanne ou appartiennent à la bourgeoisie commerciale haïtienne. À leur arrivée au Québec ou à l'étranger, près de la moitié d'entre eux se sont prolétariés dans les manufactures, la restauration, la construction, ou les services. Ils se retrouvent maintenant dans le secteur public de l'enseignement et des services sociaux, dans le secteur des organismes à but non lucratif ou dans la pratique privée d'une profession libérale. Ils gagnent en moyenne 41 700 \$ par année.

PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ET INSTITUTIONNELLE DES RÉPONDANTS ⁶

Les 20 répondants interviewés participent au total à 84 organismes, soit à 61 organismes distincts et pour chacun à 4,2 organismes (hommes : 4,7, femmes : 3,8) : 42 % des participations des leaders d'origine haïtienne ont pour cadre des organismes de l'ensemble de la société québécoise ou canadienne ; 35 %, des associations haïtienes ; 12 %, des organismes pluriethniques fondés sur une identité noire ; 12 %, des associations pluriethniques, etc.

6. Les données que nous présentons ici permettront de situer le contexte dans lequel s'insère le discours des leaders interviewés sur la vie associative de leur communauté. Cependant, elles ne permettent pas d'en inférer, sur le plan de la représentativité, à l'ensemble du leadership de la communauté.

Si l'on considère l'activité principale des organismes, on constate que 43 % des 84 participations recensées se rapportent à des organismes d'entraide, 27 %, à des organismes de consultation, de concertation, d'information et autres, 23 %, à des organismes à caractère politique ou de défense des droits humains et 7 %, à des organismes à caractère culturel, éducatif ou religieux. Les femmes se concentrent davantage dans les associations d'entraide (60 %), les organismes consultatifs et de concertation ou ceux à caractère politique (38 %), tandis que la participation des hommes est plus diversifiée.

Dans la catégorie relevant des associations et organismes d'entraide figurent plusieurs organismes communautaires qui offrent des services à des groupes divers, tels le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal et la Maison d'Haïti, ou réalisent des interventions plus spécifiques (l'Association des travailleuses et travailleurs haïtiens au Canada ou ATTAK, le Centre haïtien de regroupement et d'intégration à la société canadienne et québécoise ou CHRISOCQ, le Centre haïtien d'action familiale, la Maison L'Ouverture, etc.). Certains leaders participent à des associations d'entraide à l'extérieur de la communauté haïtienne comme le centre communautaire Harambee, le Service d'aide aux néo-Québécois et aux immigrants, etc.

Les associations d'entraide comprennent également des associations professionnelles dont celles des infirmières et des enseignants et des associations fondées sur une appartenance régionale (Gonaïves, Cap-Haïtien, Jacmel, etc). Les associations de femmes font également partie de cette catégorie (le Ralliement des infirmières et infirmières auxiliaires, le Point de ralliement des femmes haïtiennes) ou des regroupements de femmes (le Congrès des femmes noires du Canada, le Collectif des femmes immigrantes du Québec, etc.).

Les leaders participent à des organismes à caractère éducatif, comme le Centre d'alphabétisation N-A Rivé de Montréal, à des organismes à caractère socioculturel pluriethniques comme le Centre de recherche-action sur les relations raciales. Les associations religieuses regroupent les membres d'églises protestantes : selon les leaders interrogés, ces dernières seraient en progression constante, phénomène lié à l'augmentation de l'influence américaine en Haïti depuis la décennie 1970. Cette influence explique les liens qu'entretiennent les pasteurs du Québec avec les organisations dont le centre se situe aux États-Unis.

Les associations et organismes à caractère politique auxquels participent les leaders comprennent des organismes de solidarité avec Haïti, d'initiative haïtienne ou québécoise (les Amis du Père Aristide à Montréal, le Comité initiative urgence solidarité) et des partis politiques ou des mouvements politiques haïtiens, tous ces courants étant représentés dans la communauté haïtienne. Sont également inclus les partis politiques canadiens et québécois.

Enfin, les leaders participent également à des mouvements de défense des droits humains et sont présents dans des organismes parapublics ou de concertation comme les comités consultatifs de la Ville de Montréal, de la Communauté urbaine de Montréal, du gouvernement provincial et fédéral. Certains participent à des tables de concertation qui regroupent des organismes de la région de Montréal sur des questions comme la politique familiale, les problèmes des familles monoparentales, des jeunes et des réfugiés.

CONDITIONS D'ÉMERGENCE DE L'ENGAGEMENT DANS LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Le contexte politique haïtien a exercé une profonde influence sur un certain nombre de leaders en ce sens qu'il a sensibilisé très tôt certaines personnes à la pauvreté, à l'exploitation et à la dictature, et suscité chez elles un engagement profond envers leur pays d'origine. Plusieurs des répondants et des répondantes ont eu maille à partir avec le régime duvaliériste ou ont été les témoins directs de représailles exercées sur des amis ou des proches. La très grande majorité des répondants fait également référence à un milieu familial anti-duvaliériste ayant joué un rôle lors des élections de 1957 ou par la suite. Certains pères ont consacré plusieurs années de leur carrière à l'éducation des jeunes ; certaines mères ont été actives dans des organismes à caractère social ou dans la Ligue d'action féminine, la première organisation du féminisme égalitaire en Haïti. Le tiers des répondants rapportent que leur père a été emprisonné ou assassiné.

Les mouvements de jeunesse, les mouvements étudiants et la participation à des activités sportives ou culturelles en Haïti, au Québec ou à l'étranger, ont constitué les premières expériences d'engagement de plusieurs répondants. Mais ce qui ressort le plus fortement des témoignages concerne leurs expériences vécues à l'âge adulte, de par leur situation d'immigrants. La discrimination subie au sein de la société globale, évoquée dans la revue des modèles théoriques de cet article comme le principal facteur à l'origine du mouvement associatif, est diverse : discrimination de classe, de sexe, de race.

Le combat contre la dictature en Haïti et contre la déportation des Haïtiens ayant un statut d'illégaux au Québec dans les années 70 ont joué un rôle crucial dans l'émergence et la dynamique des deux principales organisations, soit la Maison d'Haïti et le Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal. La recomposition de l'immigration haïtienne dans les années 80, l'établissement permanent de ces immigrants et la question des jeunes nés ici ou en Haïti, ont incité certains leaders à se consacrer davantage à l'adaptation immédiate des immigrants et des réfugiés : alphabétisation des

jeunes et des adultes, apprentissage linguistique, formation professionnelle, aide sociale, aide aux familles, droits des travailleurs.

Les leaders qui ont choisi d'œuvrer dans des associations pluriethniques ou dans des organismes plus largement définis, soit en dehors des réseaux communautaires haïtiens, justifient leur pratique au nom des orientations idéologiques que sous-tendent le rapprochement interculturel ou la lutte anti-raciste ; ils le font pour participer à la vie politique (à titre de candidats sur la scène provinciale, de conseillers municipaux ou scolaires), pour échapper à l'enfermement social de leur communauté ou au paternalisme « machiste » qui imprégnerait les organisations. Ainsi, plusieurs des femmes rencontrées font partie de regroupements de femmes haïtiennes, noires ou immigrantes, ou encore participent à des comités sur la condition féminine au sein d'organismes de la société québécoise, bien que plusieurs exercent des fonctions importantes dans certains organismes de la communauté haïtienne.

Ces orientations idéologiques émaillent le discours interprétatif et évaluatif des leaders sur le rôle du mouvement associatif à caractère ethnique ou immigré.

LE DISCOURS SUR L'ETHNICITÉ ET LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Il nous faut maintenant analyser l'évaluation que font nos interviewés de la fonction sociale des associations, que celles-ci soient propres à une seule communauté, pluriethniques, à identité racialisée, ou à des organismes de la société globale. Deux visions de l'intégration traversent ici le discours, s'articulant, se complétant ou se polarisant : l'une met l'accent sur une stratégie d'intégration particulariste, visant surtout le maintien de l'identité nationale et ethnique haïtienne et la défense des intérêts de la communauté haïtienne ; l'autre insiste sur la légitimité d'une stratégie universaliste (Wieviorka, 1992), mettant en relief la participation à la société globale, la minimalisation de la différence, la défense d'intérêts communs axés davantage sur les mouvements sociaux que sur les mouvements communautaires. Le problème est rendu plus complexe en raison de la persistance de liens solidaires avec le pays d'origine, laquelle fonde la double appartenance des communautés haïtiennes en diaspora.

Rôle des associations à caractère ethnique

Le discours des répondants fait ressortir quatre fonctions des associations à caractère ethnique, fonctions qui peuvent d'ailleurs s'exprimer dans des types

d'activités ou dans des orientations diversifiées (entraide, vocation politique, culturelle, éducative, etc.), ou qui recourent une pratique particulière.

L'intégration à la communauté ethnique ou à la société globale constitue le premier leitmotiv normatif du discours et s'inscrit dans la problématique générale du discours public sur l'immigration et sur les minorités au Québec, discours systématisé dans l'énoncé de politique du gouvernement du Québec (1990). Les associations favoriseraient l'adaptation de certaines catégories nouvelles de population (nouveaux arrivants, réfugiés) ou de certaines populations ayant des besoins particuliers, en termes de services, de revendications ou d'application de droits sociaux : jeunes, femmes, personnes âgées, travailleurs. Les associations monoethniques servent à faire comprendre le fonctionnement du système organisationnel ainsi que le système de valeurs de la société d'accueil. Plusieurs leur reconnaissent un rôle de dépannage à court terme, de liaison avec la société d'accueil et de décodage des mœurs, des lois et des modes de consommation. On les juge nécessaires à cause des problèmes particuliers d'intégration que vivent les membres récemment arrivés, mais on pense que ces associations devraient prolonger les services gouvernementaux et non les remplacer.

Une deuxième fonction renvoie à l'importance de préserver l'identité culturelle du groupe par le biais des associations éducatives, culturelles, régionales, sportives, etc. Pour certains répondants, une intégration réussie doit se faire par l'intermédiaire de la communauté de manière à prendre en compte les valeurs culturelles et l'identité ethnique. Cependant, dans un certain nombre d'organisations, la préservation de l'identité haïtienne passe également par une profonde remise en question des valeurs de la socialisation dans le pays d'origine : violence, rapports hommes/femmes, autoritarisme.

Une troisième fonction concerne la représentation politique ou la défense des membres de la communauté. Ici, la mobilisation repose sur l'ethnicité, perçue comme une des dimensions de l'action (Wieviorka, 1992). Se posent les questions de la représentation par d'éventuels rôles de porte-parole, la défense des droits et de l'image de la communauté, la lutte contre la discrimination, l'accès aux services sociaux et à l'égalité dans l'emploi, la participation politique aux institutions de la société globale, l'orientation politique de la communauté sur le débat constitutionnel ou sur les questions relatives à la politique québécoise ou canadienne, l'orientation de la politique extérieure canadienne et québécoise en matière de relations avec Haïti⁷. On fait réfé-

7. Le vœu exprimé par plusieurs leaders de voir se mettre sur pied une fédération des associations haïtiennes du Québec est en voie d'être réalisé. En effet, une première conférence nationale avait lieu en octobre 1992 dans le cadre d'un nouvel organisme, le Conseil national des citoyens et citoyennes d'origine haïtienne du Canada (KONACOH) en vue de faire le bilan des trente années de la communauté haïtienne au Canada et de dégager les perspectives d'avenir, en particulier en matière d'activités d'entraide et d'organisation de la communauté.

rence aux modèles organisationnels juif et italien dont les Congrès sont les interlocuteurs des divers gouvernements et des groupes de pression ; toutefois, on insiste plus sur la nécessité d'une coordination entre les associations de la communauté que sur la constitution de puissants lobbies. Les leaders reconnaissent que les rapports avec le pays d'origine ont changé et excluent les retours massifs en Haïti. L'élection d'Aristide était perçue comme un facteur susceptible de favoriser la concertation entre les organismes, car dans la mesure où un cadre légal et démocratique serait susceptible de s'imposer en Haïti, les retombées qu'il aurait sur la diaspora faciliteraient les contacts avec le Consulat d'Haïti, en dépit des tensions qui pourraient subsister parmi les associations communautaires.

Une quatrième fonction, reliée à la précédente, renvoie à la solidarité ou aux liens avec le pays d'origine : fonds d'aide pour le développement économique des villages, liaison syndicale. Cette fonction demeure incontournable pour la majorité des répondants. Les associations haïtiennes ont presque toutes un volet Haïti. Une partie de l'aide matérielle et financière provient notamment du Fonds délégué AQOCI-Haïti, c'est-à-dire des subventions reçues par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale pour des projets de coopération en Haïti. L'opinion n'est d'ailleurs pas unanime sur la fonction des associations régionales : certains pensent qu'il faut plutôt travailler à résoudre le problème haïtien dans son ensemble que se préoccuper seulement de sa région d'origine. D'autres organismes s'occupent de la solidarité avec Haïti : les Amis du Père Aristide à Montréal, VOYAM et le Comité initiative urgence solidarité ou CIUS, ou encore la Confédération des associations régionales haïtiennes du Québec qui regroupe 27 associations régionales.

L'internationalisation des espaces migratoires et cette solidarité ont entraîné la définition de « nouvelles frontières », la question de double référence ou de la multiplicité des références (Schnapper, 1990 ; Catani et Palidda, 1987 ; Campani, 1991), comme le laissent entendre les notions de « diaspora », de « dixième département » par lesquels se désignent les communautés haïtiennes du Québec, de New York, de Miami, de Paris, etc. (Sutton et Chaney, 1985). Ce processus explique que la mobilisation identitaire fluctue entre une ou des identités nationales (les Haïtiens par rapport à Haïti, au Québec et/ou au Canada), une identité ethnique (les Haïtiens comme membres d'une communauté ethnique dans les sociétés d'accueil) ou une identité racialisée (les Haïtiens comme composante de la ou des communautés noires).

En dépit de la reconnaissance par les leaders de l'importance des associations à caractère ethnique, certaines personnes qui œuvrent en milieu pluriethnique ou dans des organismes plus largement définis formulent des

réerves et critiquent le rôle de ces associations. On évoque les dangers de la ghettoïsation et la nécessité de lier les revendications de certaines catégories de la communauté haïtienne (femmes, jeunes, etc.) aux revendications d'autres communautés et de la société globale, dans une perspective de participation et d'insertion dans des mouvements sociaux plus larges. On souligne la concurrence entre les organismes, les « batailles de territoires », largement fondées sur les contradictions du leadership qui existent en référence à la politique haïtienne ou aux modes d'insertion dans la société canadienne ou québécoise.

Rôle des regroupements pluriethniques ou à identité racialisée

Une minorité de leaders privilégie les associations pluriethniques, c'est-à-dire composées de membres issus des minorités ethnoculturelles. Ils y voient la possibilité d'assurer des services à l'ensemble des immigrants, de former des coalitions sur des problèmes communs aux minorités ethnoculturelles, d'éviter la ghettoïsation, et d'assurer l'intégration des immigrants et de leurs descendants à la société québécoise. Certains pensent qu'elles peuvent jouer un rôle de « rapprochement interculturel » entre les diverses communautés du Québec, dont la « communauté francophone », suivant en cela le discours culturaliste du gouvernement du Québec. Plusieurs jugent leur dynamisme limité compte tenu des particularités des revendications communautaires.

Quant aux organismes fondés sur une identité racialisée, la plupart des répondants les considèrent nécessaires comme instruments de revalorisation ainsi que de lutte contre la discrimination (bien qu'on perçoive leurs limites à cet égard). En aucun cas, on ne leur attribue une fonction de promotion de la négritude, comme le font certaines organisations afro-américaines, ou de promotion d'un « pluralisme culturel » vu comme une expression de protestation contre l'hégémonie d'une monoculture dominante (Goulbourne, 1991). L'accent est mis sur la lutte contre les inégalités et la discrimination, et sur l'intégration. L'unité autour de la catégorie de « Noirs » n'est d'ailleurs pas sans susciter des questions à propos des alliances politiques possibles avec les Québécois ou les Canadiens noirs anglophones, au sujet des droits des minorités au Québec, de la question constitutionnelle, etc. La plupart des leaders rejettent cependant la notion de « minorités visibles » sous laquelle ils ont été subsumés par l'État fédéral canadien, suivant en cela plusieurs mouvements d'opinion dans l'ensemble canadien (voir la critique de cette notion dans Moodley, 1987 ; Stasiulis, 1991).

Organismes de la société d'accueil

L'analyse de la participation effective des répondants a montré que plusieurs des personnes fortement engagées dans des associations de leur communauté le sont également dans toutes sortes d'organismes québécois. Ces personnes soulignent toutefois les limites de leur insertion. L'enjeu concerne ici la représentation et la participation réelle aux prises de décisions dans ces organismes. Les leaders dénoncent le fait que, trop souvent, la présence des membres des minorités dans ces organismes se limite aux organismes dont le mandat est purement consultatif. Ainsi, invités à s'exprimer sur le rôle d'organismes parapublics comme le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec et les comités consultatifs des municipalités, certains leaders font ressortir que ces organismes constituent une plate-forme pour les débats, une courroie de transmission des besoins des minorités, un lieu de formation pour eux-mêmes, où l'on peut prendre le pouls des enjeux et des questions qui se posent. Par ailleurs, les critiques font valoir que ces conseils constituent le domaine des petites élites ethniques, n'ayant pas ou peu de représentants de la majorité francophone, qui défendent le statu quo et sont utilisés à des fins électorales. Bref, ils ne favoriseraient pas l'intégration et la participation sur des bases universalistes. La participation dans les syndicats, les partis politiques, les postes de direction de la fonction publique paraît beaucoup plus importante.

Quelques leaders dénoncent l'intervention d'agents externes dans le processus de sélection et de promotion d'individus particuliers à des postes d'autorité, ou encore dans l'attribution de subventions, la racialisation du discours (les Noirs, les « minorités visibles »), l'incorporation des leaders dominants dans les réseaux de la majorité (selon les intérêts de classe, le statu quo), la récupération, la cooptation, car certains organismes de la société globale et les organismes des communautés ethniques s'intègrent à un système interorganisationnel qui traite des questions relatives à l'ethnicité ou à la racialisation (Breton, 1991).

ÉVALUATION DU LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE

Les questions de la représentativité des élites, du leadership et de la démocratie au sein des organismes communautaires, de la relation au pouvoir politique, des rapports hommes/femmes, des contradictions à l'intérieur de la communauté et par rapport à la société globale constituent les enjeux du mouvement associatif haïtien.

Certaines personnes interviewées souhaiteraient que leur communauté soit mieux organisée, de manière à répondre efficacement aux problèmes posés par l'adaptation des nouveaux immigrants, démunis pour une bonne part. D'autres lui reprochent d'avoir longtemps travaillé davantage au retour en Haïti qu'à l'intégration des immigrants issus de couches populaires au Québec. Le pouvoir des leaders des Églises protestantes, caractérisé par une prise en charge presque complète de leurs fidèles, est évoqué comme un obstacle à l'intégration.

On souligne les contradictions au sein des regroupements fondés sur une identité racialisée. En effet, le mouvement associatif haïtien accorde beaucoup d'importance à l'identité nationale haïtienne et ne se laisse pas aisément réduire et subsumer sous la catégorie racialisée de « Noirs ». En ce sens, il voit d'un mauvais œil le développement de nouvelles identités à l'instar de la communauté haïtienne et des autres communautés caraïbes de New York (Sutton et Makiesky-Barrow, 1985 ; Glick Schiller *et al.*, 1985), qui s'inscrivent d'ailleurs dans le discours et les politiques des gouvernements en matière de « race, de racisme et de minorités visibles » (Stasiulis, 1991). Ainsi, les leaders ont été amenés à faire alliance avec des organisations montréalaises ou canadiennes de langue anglaise, fondées sur une identité racialisée associée à une idéologie de la résistance, afin de se mobiliser autour de revendications qui concernent les relations des Noirs avec la police, les programmes d'accès à l'égalité en emploi, l'entrepreneuriat, et de participer aux comités consultatifs sur les relations raciales formés aux échelons fédéral, provincial et municipal. Dans cette veine, les contradictions entre le leadership noir anglophone et le leadership noir francophone dans le contexte québécois reflètent également, à l'instar de ce que l'on observe dans la communauté juive entre Sépharades et Ashkénazes, des tensions qui renvoient à des positions souvent divergentes sur la question linguistique, les pratiques linguistiques (écrites et parlées) au sein des organisations, et aux attitudes politiques concernant la question nationale.

Parmi les facteurs qu'elles jugent à l'origine des associations de femmes, certaines répondantes mentionnent le rôle secondaire des femmes dans la vie politique haïtienne, l'absence de reconnaissance de leurs capacités de leadership par les leaders communautaires au Québec, les besoins de formation, de sensibilisation et de services pour les femmes haïtiennes. Les femmes qui choisissent de militer dans des associations haïtiennes distinctes des associations féministes de la majorité expliquent leur orientation par les particularités culturelles des femmes noires et/ou haïtiennes, par la nécessité de réagir à l'image des femmes haïtiennes véhiculée et imposée dans la communauté haïtienne elle-même, et également par certaines contradictions vécues au sein des organisations féministes de la société québécoise, par exemple quant à

l'impact du racisme sur la condition des femmes, à l'utilisation des rapports familiaux dans l'interprétation faite de la condition des femmes, etc.

La contradiction évoquée plus haut au sein des regroupements fondés sur une identité racialisée se retrouve dans les questionnements des associations de femmes. Selon une leader, si le mouvement des femmes haïtiennes revendique une identité propre différente de celle des hommes haïtiens, il attache cependant, à l'instar de ces derniers, beaucoup d'importance à la nationalité. Cette caractéristique différencie les Haïtiens, hommes et femmes, des autres populations considérées comme « noires » et leur pose certaines difficultés dans leurs relations avec les mouvements noirs, au Québec et au Canada.

CONCLUSION

Le discours des leaders d'origine haïtienne rencontrés témoigne d'une part, d'une certaine diversité d'intérêts et de contradictions internes, qu'il s'agisse de contradictions de classe ou de sexe et de contradictions externes entre femmes ou entre « Noirs », etc. D'autre part, le mouvement associatif haïtien semble se mouvoir autour d'une multiple mobilisation identitaire : nationale à plus d'un titre, comme québécois et canadien, ou s'inscrivant dans les liens internationaux qui unissent les Haïtiens de la diaspora à la patrie d'origine et à ses combats pour la démocratie et la lutte contre le sous-développement ; ethnique, à savoir la communauté haïtienne de Montréal ou du Québec, s'articulant autour des différents enjeux de l'intégration des Québécois d'origine haïtienne et de leurs descendants ; racialisée, autour du discours relatif à la catégorie politique de « Noirs » dans la société canadienne et québécoise.

Cependant, nous pensons que le discours des leaders d'origine haïtienne est davantage orienté vers l'idéologie de l'intégration à la société québécoise et/ou canadienne que vers une idéologie différentialiste, noire ou haïtienne : il est plus axé sur l'instrumentation et sur l'intégration égalitaire et antiraciste aux structures économiques et sociales de la société québécoise que sur l'affirmation raciale ou ethnoculturelle. Un leadership communautaire certain s'est rapidement consolidé avec la première vague d'immigration. Un leadership nouveau est en émergence avec les jeunes de la deuxième génération. Ce leadership, encore informel, aura comme clientèle des individus de milieux sociaux différents, et s'exerce par le biais des travailleurs de rue communautaires par exemple, ou à propos de la création d'emploi et de la formation professionnelle, ou par le biais des jeunes intellectuels engagés dans

la production de l'ethnicité symbolique propre à la deuxième ou à la troisième génération (Gans, 1979).

Enfin, au Québec s'ajoute une autre dimension, et non des moindres. Nous pensons que la question nationale constitue un élément fondamental de brouillage dans la construction des identités et dans l'évaluation des enjeux auxquels est confronté le mouvement associatif d'origine haïtienne, comme dans d'autres communautés, parce qu'elle implique des choix linguistiques, une allégeance politique et des idéologies particulières en matière de politique d'immigration et d'intégration des immigrants et des minorités, lesquelles se traduisent par des rapports politique et matériel contradictoires avec l'État fédéral et avec l'État provincial (ce que nous avons développé ailleurs, voir Labelle *et al.*, 1993b). Les confrontations qui ont eu lieu dans les « communautés noires » à la suite de la position prise par la Ligue des Noirs sur l'entente constitutionnelle de Charlottetown, lors du référendum du 26 octobre 1992, illustrent notre propos.

Bibliographie

- ABOUD, B. (1992). *Community Associations and their Relations with the State. The Case of the Arab Associative Network of Montréal, Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, mémoire de maîtrise.
- ANDERSON, A.B. et J. FRIDERES (1981). *Ethnicity in Canada. Theoretical Perspectives*, Toronto, Butterworths.
- BRETON, R. (1991). *The Governance of Ethnic Communities*, New York, Greenwood Press.
- CAMPANI, G. (1991). *Pluralisme culturel en Europe. Cultures européennes et cultures des diasporas. L'exemple de la diaspora italienne*, Paris, texte ronéotypé.
- CATANI, M. et S. PALIDDA (1987). *Le rôle du mouvement associatif dans l'évolution des communautés immigrées*, Paris, FAS, DPM, Ministère des Affaires sociales.
- CHAN, K.B. (1987). « Perceived Racial Discrimination and Response : An analysis of Perceptions of Chinese and Indochinese Community Leaders », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 19, n° 3.
- DÉJEAN, P. (1978). *Les Haïtiens au Québec*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- DORAIS, L.J., CHAN, K.B. et D. INDRA (1988). *Ten Years Later : Indochinese Communities in Canada*, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques.
- DORAIS, L.J. (1990). *Les associations vietnamiennes à Montréal*, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie.
- DORAIS, L.J. (1990). « Les réfugiés d'Asie du Sud-Est à Québec », dans SIMON-BAROUH I. et P.J. SIMON, *Les étrangers dans la ville*, Paris, L'Harmattan.
- DRURY, B. (1992). *Ethnic Mobilization : Some Theoretical Considerations*, Conference on Ethnic Mobilization in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations.

- GANS, H. (1979). « Symbolic Ethnicity : The Future of Ethnic Groups and Cultures in America », dans GANS, H. *et al.*, *On the Making of Americans*, University of Pennsylvania Press.
- GLICK SCHILLER, N. *et al.* (1987). « All in the Same Boat ? Unity and Diversity in Haitian Organizing in New York » dans SUTTON, C. et E.M. CHANEY (sous la direction de), *Caribbean Life in New York City : Sociocultural Dimensions*, New York, Center for Migration Studies.
- ELAZAR, D.J. et H.M. WALLER (1990). *Maintaining Consensus. The Canadian Jewish Polity in the Postwar World*, The Jerusalem Center for Public Affairs, University Press of America.
- GOULBOURNE, H. (1991). « New Issues in Black Politics », paper presented for *La recomposition des espaces sociaux : migrations, réseaux, diasporas*, Paris, EREN-CNRS, CHRYSEIS.
- HERBERG, E.N. (1989). *Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions*, Toronto, Nelson Canada.
- HIGHAM, J. (sous la direction de) (1978). *Ethnic Leadership in America*, Baltimore and London, John Hopkins University Press.
- ICART, J.C. (1980). « La communauté haïtienne de Montréal », *Relations*, juillet-août.
- ICART, J.C. (1991). « Le piège du racisme », *Relations*, octobre.
- ICART, J.C. (1987). *Négriers d'eux-mêmes*, Montréal, CIDIHCA.
- LABELLE M. et R. RAVIX (1984). « Pistes et réflexions sur les regroupements de femmes haïtiennes de Montréal », *Collectif Paroles*, n° 28.
- LABELLE, M. (1990a). « Femmes et migration au Canada : bilan et perspectives », *Canadian Ethnic Studies*, special issue on « The State of the Art », vol. 22, n° 1.
- LABELLE, M. (1990b). « Immigration, culture et question nationale », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 14, printemps.
- LABELLE M. (1992a). *Problématique de la recherche « Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal »*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Groupe de recherche sur l'immigration, les relations ethniques et le racisme.
- LABELLE M. (1992b). « Immigration, intégration et identité du Québec », *L'Action nationale*, vol. 82, n° 1.
- LABELLE, M., THERRIEN, M. et J. LÉVY (1993a). « La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal », *Canadian Ethnic Studies*, à paraître.
- LABELLE, M., BEAUDET, G., TARDIF, F. et J. LEVY (1993b). « Ethnicité et question nationale. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 21, à paraître.
- LABELLE, M., LAROSE, S. et V. PICHÉ (1983). « Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. 15, n° 2, 73-88.
- LANGLAIS, J., LAPLANTE, P. et J. LÉVY (1989). *Le Québec de demain et les communautés culturelles*, Montréal, Méridien.

- LEFEBVRE, M.L. et H. RUIMY (1985). *L'école et l'intégration des communautés ethnoculturelles au Québec : une étude des perceptions des leaders ethniques*, Montréal, Université du Québec à Montréal et Université McGill.
- LAPEYRONNIE, D. (1987). « Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine », *Revue française de sociologie*, vol. 28.
- LÉVY, J. et L. OUAKNINE (1989). « Les institutions communautaires des Juifs marocains à Montréal » dans LASRY J.C. et C. TAPIA, *Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines*, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan.
- MASSÉ, R. (1983). *L'émergence de l'ethnicité haïtienne au Québec*, Université Laval, thèse de doctorat.
- MILES, R. et A. PHIZACLEA (1977). « Class, Race, Ethnicity and Political Action », *Political Studies*, vol. 25, n° 4.
- MILES, R. (1992). *Class, Culture and Politics : Migrant Origin Youth in Britain*, Conference on Ethnic Mobilization in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations.
- MOODLEY, K. (1987). « The Predicament of Racial Affirmative Action », dans DRIEDGER, L. (sous la direction de) *Ethnic Canada*, Toronto, Copp Clark Pitman.
- MORIN, F. (1990). « Les Haïtiens à New York », dans SIMON-BAROUH I. et P.J. SIMON, *Les étrangers dans la ville*, Paris, L'Harmattan.
- NG, R. (1988). *The Politics of Community Services. Immigrant Women, Class and State*, Toronto, Garamond Press.
- NG, R., MULLER, J. et G. Walker (1990). *Community Organisation and the Canadian State*, Toronto, Garamond Press.
- OMI, M. et H. WINANT (1986). *Racial Formation in the United States*, New York et London, Routledge and Kegan Paul.
- PAINCHAUD C. et R. POULIN (1988). *Les Italiens au Québec*, Hull, Critiques.
- REX, J., JOLY, D. et C. WILPERT (1987). *Immigrant Associations in Europe*, Gower.
- REITZ J. (1980). *The Survival of Ethnic Groups*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson.
- SCHNAPPER, D. (1991). *La France de l'intégration*, Paris, Gallimard.
- SCHOENEBERG, U. (1985). « Participation in Ethnic Associations : the Case of Immigrants in West Germany », *International Migration Review*, vol. 19.
- STASIULIS, D. (1980). « The Political Structuring of Ethnic Community Action : a Reformulation », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 12, 19-44.
- STASIULIS, D. (1989). « Minority Resistance in the Local State : Toronto in the 1970s and 1980s », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 12, n° 1.
- STASIULIS, D. (1991). « Symbolic Representation and the Number Games : Tory Policies on «Race» and Visible Minorities », dans ABELE, F. (sous la direction de), *The Politics of Fragmentation : How Ottawa Spends 1991-1992*, Ottawa, Carleton University Press.

- SUTTON, C.R. et S. MAKIESKY-BARROW (1987). « Migration and West Indian Racial and Ethnic Consciousness », dans SUTTON, C.R. et E.M. CHANEY (sous la direction de), *Caribbean Life in New York City : Sociocultural Dimensions*, New York, Center for Migration Studies.
- SUTTON, C.R. et E.M. CHANEY (sous la direction de) (1987). *Caribbean Life in New York City : Sociocultural Dimensions*, New York, Center for Migration Studies.
- TARDIF, F. (1991). *Le discours de leaders de regroupements multiethniques sur la société québécoise et les relations interethniques au Québec*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, mémoire de maîtrise.
- TARDIF, F. (1992). (sous la direction de Micheline LABELLE), *Profil socio-démographique de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal*, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Groupe de recherche sur l'immigration, les relations ethniques et le racisme, rapport de recherche.
- THERRIEN, M. (1992). *Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal*, Université du Québec à Hull, Département de sociologie, Groupe de recherche sur l'immigration, les relations ethniques et le racisme, rapport de recherche.
- VORST, J. (sous la direction de) (1989). *Race, Class, Gender : Bonds and Barriers*, Toronto, Socialist Studies, Between the Lines.
- WIEVIORKA, M. (1992a). *Ethnicity as Action*, Conference on Ethnic Mobilization in Europe in the 1990s, Coventry, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations.
- WIEVIORKA, M. (1992b). *La France raciste*, Paris, Seuil.